

CONDITIONS GENERALES DE REPRISE DE LILY
SOCIETE LINKIA
Version applicable aux achats effectués à partir du 22/11/22

La société LINKIA (ci-après désignée LINKIA) est une société par actions simplifiée immatriculée au RCS de LYON sous le numéro 845 354 141. Elle a son siège social 31 rue Saint Georges 69005 LYON. Pour toute question relative aux conditions de reprise proposés par LINKIA, vous pouvez nous contacter par e-mail à contact@link-ia.com.

1 DEFINITIONS

« Offre de Reprise » désigne l'ensemble des conditions générales et particulières suivant lesquelles tout Bénéficiaire peut faire reprendre une Lily par la société LINKIA dès lors qu'il remplit les Conditions d'éligibilité.

« Lily » désigne le produit du même nom, commercialisé par la société LINKIA.

« Bénéficiaire » désigne toute personne sollicitant une reprise et remplissant les Conditions d'éligibilité.

« Conditions d'éligibilité » désigne les conditions stipulées comme prérequis à remplir pour qu'une Lily puisse bénéficier de l'Offre de Reprise

« Prix » : désigne le montant auquel LINKIA propose de racheter au Bénéficiaire une Lily, résultant de l'opération 'Valeur moins Décote'.

« Valeur » : désigne le montant TTC proposé comme prix de rachat au Bénéficiaire avant application d'une éventuelle Décote.

« Décote » : désigne le montant TTC appliqué en déduction de la Valeur en cas de constat par LINKIA d'un endommagement à la réception du produit retourné.

« Âge de Lily » : désigne le délai entre la vente par LINKIA de Lily, et la demande de reprise par le Bénéficiaire, permettant de déterminer sa Valeur dans la Grille des Valeurs et des Décotes.

« Prix d'achat net » : désigne le prix TTC net acheteur auquel le Bénéficiaire a acquis Lily, après remise éventuelle. En cas d'application d'un code promo à l'achat, le Prix d'achat net est celui après application dudit code de remise.

2 PRESENTATION DE L'OFFRE

L'Offre de reprise est valable pour toutes les Lily by Linkia achetées neuves auprès de Linkia sur la période mentionnée en tête du présent document. Les présentes conditions générales de reprise ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles le Bénéficiaire en possession d'une Lily peut bénéficier d'un droit à la reprise de celle-ci, pour une période et à un Prix prédéfini à condition de remplir les Conditions d'éligibilité. L'Offre de reprise est réservée aux particuliers.

3 – CONDITIONS D'ELIGIBILITE

Est éligible à la reprise toute « Lily » achetée neuve par un particulier pendant la période mentionnée en tête de la présente Offre de reprise, et ne présentant pas de trace d'oxydation même minime, fonctionnant et s'allumant sans dysfonctionnement, et n'ayant jamais été physiquement ouverte ou démontée, même partiellement.

Peut bénéficier d'une Offre de reprise toute Lily envoyée par le Bénéficiaire, personne physique, remplissant les conditions suivantes :

- Etre désigné comme Aidant Principal sur le compte lié à Lily au moment de la reprise ;
- Etre majeur au moment de la reprise ;
- Etre titulaire d'un compte bancaire situé en France ;
- Avoir l'autorisation de l'utilisateur de Lily de faire reprendre sa Lily par LINKIA.

Enfin, le compte d'abonnement lié à la Lily reprise doit être à jour de ses paiements dus.

4 COMMENT DEMANDER LA REPRISE DE LILY

Pour bénéficier de l'Offre de reprise, le Bénéficiaire adressera une demande par e-mail à contact@link-ia.com et joindra à sa demande de reprise :

- une preuve d'achat de Lily neuve auprès de LINKIA.
- des photographies de Lily sous tous les angles, prises à date de demande et représentatives de son état visuel réel.

L'Âge de Lily s'appréciera au moment de l'envoi de ce courriel par le Bénéficiaire.

Une fois ce mail traité, LINKIA invitera le Bénéficiaire à renvoyer Lily en indiquant l'adresse de livraison à mentionner sur ce colis.

Puis le Bénéficiaire, dans un délai maximal de sept (7) jours calendaires à compter de la réception de ce mail, enverra Lily à l'adresse indiquée dans ledit mail. Passé ce délai, la Valeur ne sera plus garantie et LINKIA pourra proposer une Valeur réduite de reprise.

L'envoi de Lily à LINKIA ou à son sous-traitant sera à la charge et aux risques du Bénéficiaire, qui est invité à souscrire une assurance de transport à hauteur de la valeur de Lily. AUCUN REMBOURSEMENT NI AUCUNE INDEMNITE NE POURRA ETRE RECLAMEE A LINKIA EN CAS D'ENDOMMAGEMENT OU DE PERTE PENDANT LE TRANSPORT.

A réception de Lily, LINKIA ou son sous-traitant alertera le Bénéficiaire sous 48 heures ouvrées en cas de constat d'une différence visuelle d'état entre les photos envoyées par le Bénéficiaire avant l'expédition et l'état visuel constaté au déballage du colis.

Une fois Lily examinée par LINKIA ou son sous-traitant, le Bénéficiaire recevra un mail lui notifiant :

- Soit une offre de reprise, avec un Prix résultant de la Valeur moins l'éventuelle Décote.
- Soit un refus de reprise, en cas de découverte d'un état d'oxydation ou de non-fonctionnement, ou encore en cas de non respect des conditions d'éligibilité.

En cas d'offre d'un Prix, le Bénéficiaire disposera d'une semaine pour répondre par mail à LINKIA et accepter l'offre en joignant son RIB à ce mail. L'accord sur le Prix entraînera cession immédiate avec transfert de propriété et des risques de Lily à LINKIA.

LINKIA versera le Prix sur le RIB transmis par le Bénéficiaire dans un délai de dix (10) jours à compter de la cession.

En cas de refus de l'Offre ou de notification d'un refus de reprise, le Bénéficiaire fera son affaire de l'achat d'une étiquette prépayée de retour, avec ou sans assurance, avec ou sans signature.

Il adressera par e-mail à LINKIA l'étiquette affranchie au plus tard sous 15 jours après la notification de refus de reprise par l'une ou l'autre des parties.

PASSE UN DELAI DE 45 JOURS A COMPTER DU MEME POINT DE DEPART, LILY SERA CONSIDEREE COMME CEDEE A TITRE GRATUIT A LINKIA.

5 – DETERMINATION DU PRIX

Nos prix sont ceux figurant dans la Grille des Valeurs et Décotes en annexe. Cette grille pourra faire l'objet d'une modification à tout moment et les montants exprimés n'engagent pas LINKIA pour une durée perpétuelle. Toute éventuelle modification sera publiée sur le site internet link-ia.com un mois avant son entrée en vigueur, afin de permettre à tout éventuel Bénéficiaire de profiter du Prix le plus intéressant.

La Valeur s'apprécie au regard du délai écoulé entre la vente initiale de Lily par LINKIA et le jour de demande de reprise par le Bénéficiaire tel que décrit aux présentes conditions.

La Décote s'apprécie par LINKIA ou son sous-traitant et ne peut donner lieu à contre-expertise. En cas de refus d'une Décote, le Client pourra choisir de ne pas revendre Lily à LINKIA.

6 MOYENS DE COMMUNICATION

Le client accepte que les échanges d'informations entre les parties à quelque stade que ce soit, y compris précontractuel, puissent avoir lieu de manière électronique et/ou téléphonique, et entre autres par courriels, SMS ou MMS. Les parties conviennent que la preuve de leurs communications, leurs commandes, leurs engagements, leurs paiements pourra être apportée par tous moyens, comme par exemple les enregistrements informatiques et/ou sur tout terminal de

radiocommunication ou de télécommunication par les parties ou leurs prestataires, lesquels feront preuve entre elles.

Le client est informé qu'il dispose d'un droit de s'inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique à l'adresse www.bloctel.gouv.fr.

7 REGLEMENT JUDICIAIRE DES LITIGES

Tous les litiges seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun. Tous les litiges entre LINKIA et le client seront soumis à la Loi Française.

8 MEDIATION

L'acheteur peut recourir à une médiation conventionnelle auprès du médiateur de la consommation de son choix et notamment auprès de :

La société médiation professionnelle
24 rue Albert de Mun
33000 Bordeaux

<https://www.mediateur-consommation-smp.fr/>

ANNEXE 1 – GRILLE DES VALEURS ET DECOTES

Tout changement sera notifié aux Bénéficiaires de l'Offre de reprise 1 mois avant son entrée en vigueur.

Valeur* de reprise	
Âge de Lily*	Montant TTC
Jusqu'à 3 mois	68% du prix d'achat net*
> 3 mois – jusqu'à 6 mois	47% du prix d'achat net*
> 6 mois – jusqu'à 9 mois	36% du prix d'achat net*
Au-delà de 9 mois	Lily* non éligible

Décote* appliquée	
Cause de la Décote*	Montant TTC
Socle de Lily cassé ou ébréché	200 €
Socle de Lily rayé	100 €
Ecran de Lily rayé (toute rayure perceptible à l'œil nu)	250 €
Processeur endommagé	250 €
Prise USB secteur rayée ou cassée	15 €

Comment calculer le Prix* de reprise ?
$Prix^* = Valeur^* - Décote^*$

**Voir définitions en article 1 des conditions générales de reprise*